

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi  
14 septembre 2004 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,  
Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Harold McKenny,  
Jim Coyle, Brian Middlemiss, Garry Dagenais, Pierre Lafrance et William Twolan.

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

**PAROLE AU PUBLIC**

Milton Maxom : Monsieur demande à ce que l'entrée du chemin Dubois soit examinée et si la municipalité peut apporter des modifications pour la sécurité. Il mentionne aussi le peu de présence policière dans cette partie de la municipalité.

Michel Labonté : Monsieur Labonté a les mêmes commentaires que M. Maxom.

Mme Murdock : Mme Murdock se plaint de la présence de rats au dépotoir.

Jean-Claude Carisse : Plainte à l'égard des bacs de recyclage à Breckenridge – présence de déchets.

Joan Létourneau : Mme Létourneau nous informe que Mme Johanne Rochon n'a pas été informé du choix des représentants des associations sur le comité pour les travaux spéciaux.

*Le secrétaire trésorier l'appellera.*

David Scully : Donne les dernières nouvelles sur la situation du service d'incendie.

**04-09-357**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 10 août 2004
  - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 16 août 2004
  - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 18 août 2004
  - 4.4 Procès-verbal de la séance spéciale du 25 août 2004
- 5. Administration**
  - 5.1 Liste des factures à payer
  - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.3 Liste des factures payées – suite à l'approbation des engagements de dépenses
  - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de septembre
  - 5.4 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 2 septembre 2004
  - 5.5 Quote-part – TransporAction Pontiac

- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
  - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – août 2004)
  - 6.3 Soumission reçue – inspection d’extincteurs – Pyromateck
  - 6.4 Représentation – foire de Shawville
  - 6.5 Congédiement de M. Hawley Lépine – pompier volontaire
  - 6.6 Congédiement de M. Jean-Marc Robert – pompier volontaire
  - 6.7 Demande à M. Léo Ladouceur de retourner les équipements informatiques et électroniques appartenant à la municipalité
  - 6.8 Cotisation syndicale
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Ceuillette des objets encombrants
  - 7.2 Collecte de déchets dangereux
  - 7.3 Subvention accordée du Ministère des Transports – amélioration et prolongement du chemin Terry-Fox
  - 7.4 Heures supplémentaires – Inspecteur en voirie
- 8. Hygiène du milieu**
  - 8.1 Décompte progressif – travaux exécutés jusqu’au 31 août 2004 - assainissement des eaux usées – J.A. Lecompte & Asso. Inc.
  - 8.2 Paiement – J.A. Lecompte
  - 8.3 Dépotoir municipal
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en août 2004)
  - 9.2 Demande à la C.P.T.A.Q. – Yves Nadeau
  - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Sylvain Benoît
  - 9.4 Demande de cadastre – Harold McKenny
  - 9.5 Correspondance de M. Richard Langevin – « Loi sur les abus préjudiciable à l’agriculture »
  - 9.6 Autobus scolaire utilisé pour entreposage – Mme Lysette Philippe
- 10. Loisirs et culture**
  - 10.1 Déclaration – semaine de la citoyenneté du Canada
- 11. Divers**
  - 11.1 Bulletin d’information de l’ADMQ
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Demande de subvention spéciale pour l’amélioration de chemins privés - de l’Association des propriétaires de l’Héron
  - 12.2 Demandes pour éclairage public – formulaire d’Hydro-Québec
  - 12.3 Avis de rencontre – convention collective – Syndicat des pompiers du Québec
  - 12.4 Résignation du représentant d’union, M. Michael Proulx
  - 12.5 Appel de M. Bob Becker - Intérêts et pénalités pour retard de paiement de taxes
  - 12.6 Demande de dédommagement de Michel Lalonde
  - 12.7 Demande de subventionspéciale pour l’amélioration de chemins privés – de l’Association de la plage Alexandre Desjardins
  - 12.8 Candidature pour siéger sur le comité d’examen des projets d’amélioration des chemins privés de l’Association des résidents de la Plage Bélisle
  - 12.9 Invitation à participer un tournoi de golf – profits remis à la campagne 2004 de Centraide
  - 12.10 Candidature pour siéger sur le comité d’examen des projets d’amélioration des chemins privés de l’Association de la Plage Charron
  - 12.11 Candidature pour siéger sur le comité d’examen des projets d’amélioration des chemins privés de l’Association des résidents de la Plage Pointe-aux-Roches
  - 12.12 Vente d’immeubles à défaut de paiement de taxes
  - 12.13 Recherche de Me Jonathan Coulombe – Liliane Simonneau
  - 12.14 Estimés pour location d’équipement -CTM Sweeping Co.
  - 12.15 Demande de copies conformes – problème de drainage – Madeleine Carpentier

- 12.16 Demande de remplissage – Tom Armstrong
- 12.17 Requête – déplacer bac de recyclage de l’intersection Terry-Fox et Cedarvale
- 12.18 Requête – pavage de chemin du Marquis
- 12.19 Requête – parc sur le chemin du Marquis
- 13. Dépôt de documents**
  - 13.1 Document notarié – servitude – Quyon Ensemble
  - 13.2 Document notarié – servitude – Robert Gordon
  - 13.3 Remerciements pour participation au tournoi de golf – profits remis à la Fondation jeunesse du territoire de la MRC des Collines
  - 13.4 Lettre de TransporAction adressée au Club des Lions de Pontiac
  - 13.5 Accusé réception du Ministre des Affaires municipales, du sport et du loisir de notre correspondance du 22 juin concernant les coûts des infrastructures pour le village de Quyon
  - 13.6 Ordre du jour et rapport du directeur - assemblée du conseil d’administration de TransporAction Pontiac tenue le 19 août 2004
  - 13.7 Courriel de Marc Fortin – discussion avec Bruce Campbell – aménagement du terrain – Quyon Ensemble
  - 13.8 Correspondance de J.A. Lecompte adressée à M. Fred Desabrais – demande de remplissage – terrain au coin des rues Bruce et Anne
  - 13.9 Correspondance de J.A. Lecompte adressée à M. May McCann – demande de remplissage – terrain situé sur la rue St-Georges, sud
  - 13.10 Compte rendu de la réunion de chantier du 20 juillet 2004 – Eaux usées – J.A. Lecompte
  - 13.11 Compte rendu de la réunion de chantier du 10 août 2004 – Eaux usées – J.A. Lecompte
  - 13.12 Compte rendu de la réunion du comité du service incendie de Pontiac du 5 août et du 12 août 2004
  - 13.13 Invitation à un colloque – tourisme à vélo
  - 13.14 Décision rendue de la Commission municipale du Québec – demande de reconnaissance – exemption de taxes foncières – Maison de la famille de Quyon
  - 13.15 Statistiques sur la représentation des femmes et des hommes aux instances électives municipales – Ministère des affaires municipales, du sport et du loisir
  - 13.16 Nouvel outil de communication à la population concernant les avis d’ébullition – Service de santé environnementale de l’Outaouais
  - 13.17 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC tenue le 19 août 2004
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par Harold McKenny  
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retraits : 6.7 Demande à M. Léo Ladouceur de retourner les équipements informatiques et électroniques appartenant à la municipalité  
6.8 Cotisation syndicale  
7.3 Subvention – chemin Terry-Fox

Modification de l’ordre des items : 6.4 devient 6.4.1  
9.6 devient 12.20

Ajouts : 5.7 Contrat – concierge  
6.4 Syndicat - pompiers  
7.3 Mandat à l’arpenteur  
7.5 Évaluation de l’inspecteur municipal  
8.4 Rejet du projet du site technique d’enfouissement

- 9.6 Nomination de l'inspecteur en vertu de la loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture
- 9.7 Premier projet de règlement no 09-04 – modifiant le règlement no 06-03 – zones inondables

**04-09-358**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 AOÛT 2004**

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 10 août 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**04-09-359**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 AOÛT 2004**

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 16 août 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**04-09-360**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 AOÛT 2004**

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 18 août 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**04-09-361**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 25 AOÛT 2004**

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 25 août 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

**04-09-362**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Proposé par William Twolan  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 43 422,82 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 2 septembre 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Jim Coyle et Garry Dagenais votent contre car un mandat a été donné pour des travaux au dépotoir à un fournisseur qui est à l'extérieur de la municipalité.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-363**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne connaissance de la liste des dépenses incompressibles au montant de 292 296,52 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 2 septembre 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste et les exigences édictées dans la résolution numéro 03-03-513.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-364**

**LISTE DES FACTURES PAYÉES SUITE À L'APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES**

Proposé par Pierre Lafrance  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 989 524,02 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 2 septembre 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-365**

**ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE**

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 16 102,72 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-366**

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire trésorier dépose un état des revenus et dépenses au 2 septembre 2004;

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le dépôt de l'état des revenus et dépenses au 2 septembre 2004.

Adoptée

**04-09-367**

**CONTRIBUTION À TRANSPORACTION PONTIAC**

Il est

Proposé par Pierre Lafrance  
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la municipalité contribue une somme de 5 000,00 \$ à TransporAction Pontiac tel que prévu au budget.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-368**

**CONCIERGE**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU d'accorder le contrat de conciergerie au plus bas soumissionnaire conforme, madame Evelyne Bélisle, pour un montant de 10 486,00 \$ pour l'année.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ce Conseil autorise les personnes autorisés par la loi à signer le contrat.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-369**

**INSPECTION EXTINCTEURS**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse effectuer l'inspection de tous les extincteurs par la firme Pyromateck pour une somme d'environ 400,00 \$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423

**04-09-370**

**SYNDICAT - POMPIERS**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 04-08-351;

CONSIDÉRANT QUE la demande de rencontre avec un représentant du Syndicat des pompiers du Québec (SPQ) de la part de certains pompiers n'a pas eu de suite;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande que le syndicat envoie un représentant pour une rencontre pour informer les pompiers de leurs droits et que celui-ci soit bilingue, pour le respect de tous les membres de la brigade.

Adoptée

**04-09-371**

**REMERCIEMENTS - MEMBRES DE LA BRIGADE**

Il est

Proposé par        Harold McKenny  
Appuyé par        Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la municipalité souligne la participation d'une équipe de pompiers de Pontiac aux compétitions présentées à la foire de Shawville et remercie ceux-ci d'avoir représenté la municipalité à cette activité.

Adoptée

**04-09-372**

**CONGÉDIEMENT DE M. HAWLEY LÉPINE – POMPIER VOLONTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE M. Lépine est un employé de la Municipalité de Pontiac à titre de lieutenant et pompier volontaire depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE M. Lépine a publiquement critiqué le conseil sur des décisions au sujet de la brigade incendie;

CONSIDÉRANT QUE M. Lépine a été averti par le conseil sur ses actions et que, si cela continuait, il pourrait subir des conséquences graves;

CONSIDÉRANT QUE M. Lépine avait averti, si le conseil choisissait le mauvais candidat comme chef pompier, il y aurait des conséquences;

CONSIDÉRANT QUE le conseil appuie fermement son nouveau chef pompier;

CONSIDÉRANT QUE M. Lépine a affirmé n'avoir aucune intention de coopérer et travailler avec le nouveau chef pompier;

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution 04-07-318, M. Lépine est suspendu de ses fonctions temporairement;

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier avec les membres du comité d'incendie, suite à une étude du cas, recommande au conseil que M. Lépine soit démis de ses fonctions de pompier volontaire pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la recommandation du comité d'incendie et congédie M. Hawley Lépine à titre de pompier volontaire de la Municipalité de Pontiac à partir d'aujourd'hui.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE M. Hawley Lépine remette au secrétaire-trésorier tout équipement qu'il a en sa possession appartenant à la brigade d'incendie dans les 24 heures ouvrables.

Le vote est demandé                      POUR = 6                      CONTRE = 2

Le maire M. Bruce Campbell et M. Pierre Lafrance votent contre parce qu'ils considèrent que la suspension était déjà une mesure disciplinaire.

Adoptée

**04-09-373**

**CONGÉDIEMENT DE M. JEAN-MARC ROBERT – POMPIER VOLONTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE M. Robert est un employé de la Municipalité de Pontiac à titre de pompier volontaire depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE depuis octobre 2003 M. Robert ne s'est présenté qu'à 2 appels 9-1-1, et aucune réunion d'officiers et pratiques et que ces absences ont eu lieu sans motifs valables;

CONSIDÉRANT QUE par son absence sur les appels 9-1-1, ceci confirme qu'il n'a pas en sa possession la radio fournie par la brigade ou il ne l'a pas en fonction;

CONSIDÉRANT QUE M. Robert remet en question et critique les décisions du chef de pompier sur la scène d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE M. Robert a affirmé au chef qu'il ne répondait aux appels d'urgence sauf s'il était appelé au téléphone;

CONSIDÉRANT QUE le conseil appuie fermement son nouveau chef pompier;

CONSIDÉRANT QUE M. Robert a démontré dans le passé qu'il n'a aucune intention de coopérer avec le nouveau chef pompier et qu'il a affirmé publiquement qu'il n'entend pas travailler avec le chef actuel;

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution 04-08-318, M. Robert est suspendu de ses fonctions temporairement;

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier avec les membres du comité d'incendie, suite à une étude de cas, recommande au conseil que M. Jean-Marc Robert soit délogé de ses fonctions de pompier volontaire pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la recommandation du comité d'incendie et congédie M. Jean-Marc Robert à titre de pompier volontaire de la Municipalité de Pontiac à partir d'aujourd'hui.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE M. Jean-Marc Robert remette au secrétaire-trésorier tout équipement qu'il a en sa possession appartenant à la brigade d'incendie dans les 24 heures ouvrables.

Le vote est demandé                      POUR = 6                      CONTRE = 2

Le maire M. Bruce Campbell et M. Pierre Lafrance votent contre parce qu'ils considèrent que la suspension était déjà une mesure disciplinaire.

Adoptée

**04-09-374**

**CUEILLETTE SPÉCIALE DE GROS OBJETS**

Il est

Proposé par            Pierre Lafrance  
Appuyé par            William Twolan

ET RÉSOLU d'organiser la collecte d'objets encombrants pour la semaine du 27 septembre 2004 et de publiciser cette date auprès des citoyens.

Adoptée

**04-09-375**

**COLLECTE DE DÉCHETS DANGEREUX**

Il est

Proposé par            Jim Coyle  
Appuyé par            Pierre Lafrance

ET RÉSOLU d'organiser la collecte de déchets dangereux pour le 23 octobre 2004 et de publiciser cette date auprès des citoyens.

Adoptée

**04-09-376**

**MANDAT À L'ARPENTEUR**

Il est

Proposé par            William Twolan  
Appuyé par            Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à Michel Fortin, arpenteur, un prix pour l'arpentage des terrains à acquérir pour la réalisation de raccordement des chemins Terry-Fox et Townline.

Adoptée

**04-09-377**

**HEURES SUPPLÉMENTAIRES – INSPECTEUR**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a présenté une demande de paiement pour 111 heures de temps supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de l'inspecteur municipal prévoit sous des conditions très spécifiques, une compensation pour des heures supplémentaires travaillées;

CONSIDÉRANT le taux de rémunération est aussi défini dans son contrat de travail;

CONSIDÉRANT QUE seulement 13.5 heures du total des 111 heures réclamées ont été présenté avec les preuves ou explications à l'appui;

CONSIDÉRANT QUE le maire a approuvé 97.5 heures payées à temps et demi avant même avoir reçu les documents en annexe;

CONSIDÉRANT QU'au bout de compte, c'est le conseil qui est responsable pour toutes les dépenses de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Pontiac demande au secrétaire trésorier qu'il obtienne des détails écrits pour les réclamations du temps supplémentaire de l'inspecteur municipal.

Adoptée

#### **04-09-378**

#### **ÉVALUATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE dès le 15 septembre 2004, l'inspecteur municipal aura travaillé 6 mois pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une révision complète du rendement au travail à date est souhaitable;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil demande au secrétaire trésorier de convoquer une séance spéciale auprès du comité d'administration pour réviser le rendement au travail à date de l'inspecteur municipal et qu'il présente par la suite ses conclusions et recommandations, s'il y a lieu.

Adoptée

#### **04-09-379**

#### **PAIEMENT – MARCHAND & FILS**

Il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU de payer la somme de 809 285,48 \$ (taxes incluses) à la firme Marchand & Fils pour les travaux effectuées.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 090423



EN CONSÉQUENCNE, il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil demande au secrétaire trésorier d'aviser immédiatement le conseil de la MRC des Collines, le Ministère de l'environnement et la députée, Mme Charlotte L'Écuyer que la Municipalité de Pontiac a rejeté la dernière proposition de la firm LDC de développer et gérer un site d'enfouissement technique sur le territoire de la municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le secrétaire trésorier avise également les parties concernées que tout autre proposition ou promotion de site d'enfouissement technique sur notre territoire ne devrait pas être considéré sans résolution appuyant la proposition.

M. le maire vote contre la résolution.

Adoptée

**04-09-383**

**DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – YVES NADEAU**

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire obtenir une autorisation à une fin autre que l'agriculture, soit dans le but de construire une résidence sur le lot 27A-1, rang 6, canton Onslow;

CONSIDÉRANT QUE le requérant fait l'élevage de bœuf;

CONSIDÉRANT QUE le requérant loue le lot adjacent et en fait une utilisation agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire des lots en zones résidentielles est restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but d'obtenir une autorisation à une fin autre que l'agriculture, soit dans le but de construire une résidence sur le lot 27A-1, rang 6, Caton d'Onslow.

Adoptée

**04-09-384**

**DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – SYLVAIN BENOÎT**

CONSIDÉRANT QUE le requérant est le futur acquéreur des lots suivants :

Partie du lot 21A, rang 10, Canton Eardley  
Partie du lot 21B, rang 10, Canton Eardley

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire morceler une partie du lot 21A, rang 10, Canton d'Eardley;

CONSIDÉRANT QUE le requérant est membre du syndicat de relève agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire utiliser une partie du lot 21A, rang 10, Canton Eardley, portant le nouveau numéro 2682507 sous la nouvelle réforme cadastrale, pour des fins agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire obtenir une autorisation à une fin autre que l'agriculture sur une partie du lot 21A, rang 10, canton Eardley, portant le nouveau numéro 2682660 sous la nouvelle réforme cadastrale, afin d'y construire une résidence;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire des lots en zones résidentielles est restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par William Twolan  
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but d'obtenir une autorisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot 21A, rang 10, Canton Eardley ainsi que l'aliénation d'une partie du lot 21A, rang 10, Canton Eardley.

Adoptée

M. Harold McKenny quitte la table à 21h50.

#### **04-09-385**

#### **DEMANDE DE CADASTRE – HAROLD McKENNY ET MÉLANIE LAROSE**

CONSIDÉRANT QUE la demande des requérants concerne la subdivision d'une partie du lot 235 et le remplacement des lots 235-9 et 235-13 afin de créer le lot 235-17 du village de Quyon;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE les requérants désirent construire une résidence unifamiliale sur ce lot;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie la demande des requérants concernant la subdivision d'une partie du lot 235 et le remplacement des lots 235-9 et 235-13 afin de créer le lot 235-17 du village de Quyon, tel que démontré dans le plan préparé par M. Michel Fortin, Arpenteur, sous ses minutes : 13277.

Adoptée

M. Harold McKenny retourne à 21h55.

#### **04-09-386**

#### **NOMINATION DE L'INSPECTEUR EN VERTU DE LA LOI SUR LES ABUS PRÉJUDICIALES À L'AGRICULTURE**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme Mme Isabelle Côté, inspecteur en vertu des dispositions de l'article 7 de la loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

Adoptée

04-09-387

**PROJET DE RÈGLEMENT No 09-04**

**"MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 06-03 VISANT À PRÉCISER  
LES DISPOSITIONS APPLICABLES AU NIVEAU DES NORMES MINIMALES  
EN RAPPORT AVEC LE CONTRÔLE DES INTERVENTIONS DANS LES  
ZONES INONDABLES"**

---

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge à propos et d'intérêt public de modifier le règlement no 06-03 afin d'y préciser les normes minimales en rapport avec le contrôle d'intervention dans les zones inondables;

CONSIDÉRANT les normes minimales continues dans la politique provinciale de protection des rives et du littoral;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais  
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le présent règlement comme suit :

**ARTICLE 1**

L'article 1 du règlement no 06-03 est modifié comme suit :

Dispositions de l'article 4.12.16 à être inclus au règlement no 177-01 devrait se lire comme suit :

**Article 4.12.16 Définitions de l'identification des zones inondables**

**Zone inondable :** Pour les fins du présent règlement, toute la partie du territoire riverain qui est situé sous la cote de récurrence de 100 ans délimitée par le Ministère de l'environnement et partiellement illustré sur les plans de ce Ministère, sont les documents de référence officielle pour l'application des dispositions du présent règlement. Pour le reste du territoire et pour l'établissement de la ligne naturelle des hautes eaux (HLE) et à la cote de récurrence de 20 ans aux fins d'application de la réglementation municipale, la dite ligne naturelle des hautes eaux et la cote de récurrence de 20 ans sera établie et mise en plan par un arpenteur géomètre.

Nonobstant le paragraphe précédent dans les cas où l'établissement de la ligne des hautes eaux et la cote de récurrence 20 ans n'ont pas à être précisées, le tableau suivant pourra être utilisé :

<u>Territoire visé</u>	<u>Cote de récurrence en mètres</u>	
En bordure de la rivière des Outaouais	100 ans	20 ans
De la limite ouest à un point situé au bout du ch. Kennedy	60.71 m.	60.36 m.
Du ch. Kennedy à la limite est de la Municipalité	60.57 m.	60.24 m.

## **ARTICLE 2**

Le règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

Adoptée

## **RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE**

- Demande de subvention spéciale pour l'amélioration de chemins privés - de l'Association des propriétaires de l'Héron
- Demandes pour éclairage public – formulaire d'Hydro-Québec
- Avis de rencontre – convention collective – Syndicat des pompiers du Québec
- Résignation du représentant d'union, M. Michael Proulx
- Appel de M. Bob Becker - Intérêts et pénalités pour retard de paiement de taxes
- Demande de dédommagement de Michel Lalonde
- Demande de subvention spéciale pour l'amélioration de chemins privés – de l'Association de la plage Alexandre Desjardins
- Candidature pour siéger sur le comité d'examen des projets d'amélioration des chemins privés de l'Association des résidents de la Plage Bélisle
- Invitation à participer un tournoi de golf – profits remis à la campagne 2004 de Centraide
- Candidature pour siéger sur le comité d'examen des projets d'amélioration des chemins privés de l'Association de la Plage Charron
- Candidature pour siéger sur le comité d'examen des projets d'amélioration des chemins privés de l'Association des résidents de la Plage Pointe-aux-Roches
- Vente d'immeubles à défaut de paiement de taxes
- Recherche de Me Jonathan Coulombe – Liliane Simonneau
- Estimés pour location d'équipement -CTM Sweeping Co.
- Demande de copies conformes – problème de drainage – Madeleine Carpentier
- Demande de remplissage – Tom Armstrong
- Requête – déplacer bac de recyclage de l'intersection Terry-Fox et Cedarvale
- Requête – pavage de chemin du Marquis
- Requête – parc sur le chemin du Marquis
- Autobus scolaire utilisé pour entreposage – Mme Lysette Philippe

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Document notarié – servitude – Quyon Ensemble
- Document notarié – servitude – Robert Gordon
- Remerciements pour participation au tournoi de golf – profits remis à la Fondation jeunesse du territoire de la MRC des Collines
- Lettre de TransporAction adressée au Club des Lions de Pontiac
- Accusé réception du Ministre des Affaires municipales, du sport et du loisir de notre correspondance du 22 juin concernant les coûts des infrastructures pour le village de Quyon
- Ordre du jour et rapport du directeur - assemblée du conseil d'administration de TransporAction Pontiac tenue le 19 août 2004
- Courriel de Marc Fortin – discussion avec Bruce Campbell – aménagement du terrain – Quyon Ensemble
- Correspondance de J.A. Lecompte adressée à M. Fred Desabrais – demande de remplissage – terrain au coin des rues Bruce et Anne
- Correspondance de J.A. Lecompte adressée à M. May McCann – demande de remplissage – terrain situé sur la rue St-Georges, sud
- Compte rendu de la réunion de chantier du 20 juillet 2004 – Eaux usées – J.A. Lecompte
- Compte rendu de la réunion de chantier du 10 août 2004 – Eaux usées – J.A. Lecompte
- Compte rendu de la réunion du comité du service incendie de Pontiac du 5 août et du 12 août 2004
- Invitation à un colloque – tourisme à vélo

- Décision rendue de la Commission municipale du Québec – demande de reconnaissance – exemption de taxes foncières – Maison de la famille de Quyon
- Statistiques sur la représentation des femmes et des hommes aux instances électives municipales – Ministère des affaires municipales, du sport et du loisir
- Nouvel outil de communication à la population concernant les avis d'ébullition – Service de santé environnementale de l'Outaouais
- Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC tenue le 19 août 2004

**04-09-388**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Garry Dagenais

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h10 ayant épuisé l'ordre du jour

Adoptée

**Certificat de disponibilité de crédit / 090423**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 04-09-362 à 04-09-365, de 04-09-367 à 04-09-369, 04-09-379 et 04-09-380.

---

MAIRE

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER